

---

## Note d'information fédérale Juillet 2019 – n°270

---

### 1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 13 juin 2019 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

#### • Tarifs des mutations 2020

Les tarifs des mutations restent inchangés pour la saison 2019/2020.

#### • Modification de la date de l'assemblée générale prévue en mars 2020

L'Assemblée générale annuelle 2020 initialement prévue le samedi 14 mars 2020 est reportée au samedi 21 mars 2020.

#### • Organisateur Championnat de France longue distance 2020

L'organisation de la première édition du championnat de France longue distance des 14 et 15 mars 2020 a été confiée aux Régates Mâconnaises.

#### • Modifications des textes règlementaires

Ont été approuvées les modifications des annexes du Règlement intérieur suivants :

- 7-1 Code des régates
- 7-3 Code des compétitions d'aviron indoor
- 8 Règlement de l'arbitrage
- 9 Règlement des mutations
- 10 Règlement des championnats et critériums

Les documents sont disponibles sur le site internet : <https://ffaviron.fr/ffa/textes-reglementaires/reglement-interieur-et-annexes>

#### • Statuts types des comités départementaux

Les statuts types des comités départementaux ont été approuvés.

Le document est disponible sur le site internet : <https://ffaviron.fr/ffa/textes-reglementaires/autres-documents>

#### • Cahier des charges des régates labellisées mer

Le cahier des charges des régates labellisées mer a été approuvé et est disponible sur le site internet : <https://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-de-mer/labelliser-regate-en-mer>

#### • Affiliations

1- Aviron Villeneuve-sur-Yonne (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

2- Association des Sports et Loisirs Nautiques de Saint-Pierre (Ligue Martinique)

#### • Affiliations indoor

1-AS Tefana Matini Hoe Faatera (Ligue Polynésie)

#### • Changement de nom

1- UR Yoko Aviron devient Ur Yoko Aviron Trainière Ur Joko Arraun Elkarte

#### • Radiation :

1 Aviron Club de Kourou (Ligue de Guyane)

### 2. Coupe de France des régions 2020

L'organisation de la Coupe de France des régions 2020 a été confiée à l'AS Mantas.

### 3. Comité d'éthique et de déontologie

La composition du Comité d'éthique et de déontologie a été approuvée par le comité directeur du 21 mai dernier comme suit, conformément à la Charte d'éthique et de déontologie :

- Philippe Dekeyser, Directeur de l'UNSS,
- Christian Palierne, ancien médecin des équipes de France et du suivi médical réglementaire de la FFA et Président de la FFTennis de Table,
- Virginie Tollard, ancienne rameuse de haut niveau et engagée sur l'action municipale de la Ville de Joinville-le-Pont,
- Eleanor Forshaw, membre de la commission nationale des arbitres,
- Myriam Lamolle, ancienne rameuse de haut niveau et présidente de l'Association des Internationaux d'Aviron.

### 4. Assemblée générale du 21 mars 2020

Les clubs souhaitant accueillir cette assemblée doivent faire acte de candidature auprès de la FFA avant le 30 septembre 2019.

Le cahier des charges pour cette organisation est disponible sur simple demande à : [vanessa.lete@ffaviron.fr](mailto:vanessa.lete@ffaviron.fr)

### 5. Formation au Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur d'Aviron (C.Q.P.)

Le C.Q.P. est un diplôme permettant à son titulaire d'encadrer à titre professionnel dans les structures d'aviron à l'exception des publics scolaires sur le temps scolaire contraint. Il s'agit d'une qualification idéale pour compléter l'encadrement professionnel dans les clubs tout au long de la saison sportive, ou pour permettre de faire face aux activités saisonnières lors des vacances scolaires.

Prochaine session de formation :

- **Du 8 au 12 juillet 2019 à Vichy (03)** : formation orientée sur la pratique sur plan d'eau intérieur. Le permis fluvial est nécessaire pour s'inscrire à cette formation.

Les évaluations sont prévues en septembre sur les mêmes sites de formation.

**Prérequis pour s'inscrire :**

- attestation de formation au PSC1 (ou équivalent),
- permis de conduire les embarcations motorisées (fluvial ou côtier),
- attestation de natation avec récupération d'objet à 2m de profondeur,
- diplôme d'Éducateur fédéral d'aviron (FFA).

Plus d'informations :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffa-aviron-formation-CQP-riviere-mer-2019-20190220173626.pdf>

Renseignements et inscriptions auprès de :

[karla.poirrier@ffaviron.fr](mailto:karla.poirrier@ffaviron.fr)